

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001121806		1ere Gachée: 10:09 (1)		Date: 27/08/2025		reap250825162655		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 06.76.35.91.72					
client: 410221		BATIM PARIS SARL		3 RUE DU MOULIN		M18 8x4 THIERRY			
chantier: 022112		DOMMARTIN-VARIMONT		51800		THIERRY THIERRY			
				ROUTE D'EPENSE		CONSEILS DE SECURITE:			
				06.76.35.91.72		XI:irritant en aucun cas nos produits			
				51330 Dommartin-Varimont		ne doivent être ingurgités			
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale			
10:34						température:		vitesse du vent:	
						validité:			
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
NJB254A320		BPS				XF1		CL 0,40	
								consistance(7) Dmax	
								S4 20	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				0		C25/30			
appellation commerciale C25/30 XF1 S4 Dm20 CEM2 320									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
M3 PUMI SOUFFLET					PRE 5480			NOM:	
CONTRIB ENVIRON									
HAUSSE ENERGIE								signature du client:	
REP									
ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
type et quantité:					signature:				
demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1